



Comité Départemental de Vol Libre de Haute-Savoie Parapente, Delta, Cerf-Volant, Kite, Boomerang

Espaces de pratique - Aides financières 2026

Location

Le protocole 2025 est reconduit en 2026

Pas de facture de propriétaire/exploitant adressée directement au CDVL74 (=> aucun paiement)

La structure reçoit la facture pour location/indemnisation pour un terrain conventionné (décollage ou atterrissage) puis elle adresse au CDVL74 une facture du montant payé accompagnée de la facture initiale.

Les 2 factures sont à adresser à :

jeanluclomon@cdvl74.fr

A réception le trésorier fera un virement de la somme due à la structure.

Dead line : 30 novembre

Après cette date le président de la structure doit prendre contact avec le référent de la commission :

Jean-Luc Lomon

jeanluclomon@cdvl74.fr

06 82 29 35 60

Entretien

Protocole 2026, pas de thématique spécifique retenue.

Cela peut concerner l'entretien courant d'un site (débroussaillage, réparation barrière, panneautage, réparation balise, achat balise ...)

La commission dispose d'une enveloppe de 4000€ à répartir.

La structure doit remplir la fiche en PJ. Cette fiche peut être accompagnée de tout document nécessaire à la bonne compréhension de l'action envisagée.

Adresser la demande à :

jeanluclomon@cdvl74.fr

Dead line : 30 avril

Après cette date, toute demande sera examinée et une aide pourra être consentie en fonction de l'enveloppe restante.

Début mai, réunion de la commission pour attribution du montant de l'aide. Le paiement ne se fera qu'à réception de la/des facture/s justificative/s.

Pour toute question le président de la structure ou le responsable de l'action peut prendre contact avec le référent de la commission :

Jean-Luc Lomon



Commission Espaces de pratiques

Comité Départemental de Vol Libre de Haute-Savoie Parapente, Delta, Cerf-Volant, Kite, Boomerang

jeanluclomon@cdvl74.fr

06 82 29 35 60

Aménagement

Cela concerne les gros aménagements d'un site dont le montant des travaux est élevé.
Le président de la structure rédige un dossier (rédaction libre) concernant le projet puis l'adresse à :

contact@cdvl74.fr

info

jeanluclomon@cdvl74.fr

En fonction de la nature du dossier, il sera suivi par la commission Adhoc et éventuellement aidé financièrement par le CDVL74 (fond propre).

Pour toute question le président de la structure ou le responsable de l'action peut prendre contact avec le référent de la commission :

Jean-Luc Lomon

jeanluclomon@cdvl74.fr

06 82 29 35 60